

Atelier national pour le développement de la réglementation pour l'emploi des dispersants

RAPPORT D'ATELIER

Cotonou, Bénin

26 - 29 janvier 2026

Global Initiative for Western, Central and Southern Africa



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

NOTE

Le présent document a été élaboré dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF) à titre de contribution à la mise en œuvre du plan d'action biennal prévu par cette Initiative. Les désignations utilisées et la présentation du contenu dans le présent document ne sont pas l'expression d'une quelconque opinion de l'OMI ou de l'IPIECA concernant le statut juridique de tout État, territoire, municipalité ou zone ni de leurs autorités, ni concernant le tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document peut être téléchargé à partir du site internet www.giwacaf.net/f et doit être cité comme suit à des fins bibliographiques :

IMO/IPIECA. 2025. Rapport de l'Atelier sous-régional pour l'harmonisation et la coopération concernant l'emploi des dispersants – Cotonou, Bénin, du 26 au 29 janvier 2026, 24 Pages.

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe

Lancée en 2006, l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF) est un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Ipieca, association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier, pour renforcer la capacité des pays partenaires à se préparer et à lutter en matière de pollution par les hydrocarbures.

L'objectif du Projet GI WACAF est de développer et consolider les systèmes nationaux de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures de 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe. Le Projet s'inscrit ainsi dans l'esprit des dispositions énoncées par la Convention Internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (Convention OPRC 90).

Pour remplir sa mission, le Projet GI WACAF met au point et organise des ateliers, séminaires et exercices dont l'objectif est de communiquer sur les bonnes pratiques existantes dans tous les aspects de la préparation et de la lutte, en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience provenant des gouvernements, de l'industrie et d'autres organisations exerçant dans ce secteur spécialisé. Pour préparer et mettre en œuvre ces activités, le Projet s'appuie sur un réseau dédié de points focaux issus des autorités nationales compétentes et des bureaux locaux de l'industrie pétrolière. La promotion de la coopération entre les différentes agences gouvernementales concernées, l'industrie pétrolière et l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale, régionale et internationale est une composante clé du Projet lors de ces activités.

Le Projet GI WACAF est soutenu et financé par l'OMI et 8 compagnies pétrolières membres de l'Ipieca, à savoir Azule Energy, BP, Chevron, ExxonMobil, ENI, Renaissance Africa Energy Company Limited, Shell et TotalEnergies.



Plus d'information est disponible sur le [site web du Projet](#).

Contact de la République du Bénin

Monsieur Germain J. AHISSOU,
Directeur des Affaires Portuaires, Maritimes et
Fluvio-lagunaires.
E-mail : gmahissou@gouv.bj

Contacts GI WACAF

Anaïs Guillou
Cheffe de projet GI WACAF
E-mail : giwacaf-project@ipieca.org

Marine Laigle
Coordinatrice de projet GI WACAF
E-mail : mlaigle@imo.org

Contacts formateurs et facilitateurs

Stéphane Grenon
Directeur, Triox Urgences Environnementales.
E-mail : stephane.grenon@triox.ca

Romain Chancerel
Directeur, RLC Consult
E-mail : rlcc@rlcc.fr

Executive summary

Title: National Workshop for the Development of Dispersant Use in Bénin

Hosted and organised by: Direction des Affaires Portuaires, Maritimes et Fluvio-lagunaires

Venue and date: Hôtel Del Cielo, Cotonou, Bénin from 26 to 29 January 2026.

Type of event: Workshop

Supported by: GI WACAF and ENABEL

Number of participants: Approximately 20

Summary. This national workshop held in Cotonou from 26 to 29 January 2026 brought together government agencies, the maritime authority, the petroleum industry and technical partners to develop the first draft of Benin's national framework for the use of dispersants in marine oil spill response. Through technical presentations and group work, participants strengthened their understanding of dispersant use and collaboratively defined the key regulatory components needed to guide safe, effective and environmentally responsible operations. The workshop resulted in the development of a draft framework and the formulation of concrete recommendations.

Table des matières

1	Introduction.....	6
1.1	Contexte	6
1.2	Soutien technique du GI WACAF	6
1.3	Objectifs de l'activité	6
1.4	Lieu, participants et programme de travail.....	7
2	Activités et présentations.....	7
2.1	Cérémonie d'ouverture	7
2.2	Photo de groupe officielle	7
2.3	Activités	8
2.3.1	Sessions Techniques	8
2.3.2	Sessions de Travail.....	10
2.4	Cérémonie de clôture	10
3	Recommandations.....	10
4	Conclusion	11
5	Annexes	12
5.1	Annexe 1 – Discours d'Ouverture.....	12
5.2	Annexe 2 – Programme	18
5.3	Annexe 3 – Liste des participants	22

1 Introduction

1.1 Contexte

Cet atelier national s'inscrit dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF), un partenariat entre l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'IPIECA. Cette initiative vise à renforcer les capacités des pays membres afin d'améliorer leur préparation et leur capacité face aux marées noires. La République du Bénin dispose d'un environnement marin riche et diversifié, mais particulièrement exposé aux risques de pollution par les hydrocarbures en raison de l'intensification du trafic maritime et du développement des activités pétrolières dans ses eaux territoriales. Consciente de ces enjeux, elle s'emploie à améliorer ses dispositifs nationaux de préparation et de lutte contre la pollution marine. C'est dans ce contexte que la République du Bénin a sollicité l'appui du projet GI WACAF afin de mettre en place un cadre opérationnel sur l'utilisation des dispersants en cas de déversement d'hydrocarbures en mer. Cette collaboration vise à élaborer une réglementation nationale spécifique, en étroite coordination avec les principales institutions gouvernementales impliquées dans la gestion des incidents de pollution par les hydrocarbures.

1.2 Soutien technique du GI WACAF

Ces dernières années, le GI WACAF a soutenu la République du Bénin à travers plusieurs activités visant le développement des capacités pour la lutte aux déversements maritimes. Les activités qui ont eu lieu sont les suivantes :

- Atelier national sur le « Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) » et la cartographie de vulnérabilité littorale, 2009.
- Atelier sous-régional sur le régime de responsabilité et d'indemnisation en cas de pollution par les hydrocarbures. Dakar, Sénégal, 2012.
- Atelier sous-régional sur les défis relatifs au nettoyage des littoraux et la gestion des déchets en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures. Libreville, Gabon, 2015.
- Atelier sous-régional sur l'utilisation des Dispersants et l'Analyse des avantages environnementaux nets. Dakar, Sénégal, 2017.
- Atelier national sur la planification d'urgence et le Plan national du Bénin en cas de déversements accidentels d'hydrocarbures, 2018.
- Formation sur les éléments clés de la réponse à la pollution dans le cas d'un déversement d'hydrocarbures (en lien avec le NOSCP), 2019.
- Assistance juridique sur la ratification, la transposition et la mise en œuvre effective des conventions de l'OMI, 2023.

1.3 Objectifs de l'activité

Cette activité visait à développer une réglementation nationale relative à l'emploi de dispersants chimiques en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures en mer. Cet atelier de quatre jours a pris principalement la forme de discussions interactives animées, accompagnées de modules de formation. Les parties prenantes ont élaboré cette politique de manière collaborative, avec l'aide de l'équipe GI WACAF et des conseillers techniques.

1.4 Lieu, participants et programme de travail

L'atelier a eu lieu à l'**Hôtel Del Cielo** à Cotonou du 26 au 29 janvier 2026.

L'évènement a réuni une vingtaine de participants dont la liste est disponible en [Annexe 3](#) du présent rapport.

Cet atelier a consisté en des présentations techniques et diverses réunions de travail avec les autorités nationales. Le programme de ces 4 jours de travail est donné en [Annexe 2](#) du présent rapport.

2 Activités et présentations

2.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a eu lieu le lundi 26 janvier. Des discours d'ouverture ont été prononcés par M. Germain J. Ahissou, Directeur des Affaires Portuaires, Maritimes et Fluvio-lagunaires, Mme. Marine Laigle, Coordinatrice de projet GI WACAF, M. Monsieur Hervé Corbel, Coordonnateur du projet PASPort/PROPort, ENABEL, M. Nabil Abdoulaye, Conseiller technique au Transport et à la Mobilité du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement durable et du Contre-Amiral, Fernand Maxime Ahoyo, Préfet Maritime.

2.2 Photo de groupe officielle



2.3 Activités

2.3.1 Sessions Techniques

Jour 1

Session 1 : Introduction et Objectifs, *Marine Laigle, GI WACAF*

La présentation introduit les rôles clés de l'OMI et de l'IPIECA, partenaires du projet GI WACAF, dans le renforcement des capacités de réponse aux marées noires en Afrique de l'Ouest. Elle rappelle l'importance de la Convention OPRC 90, faisant la promotion de la coopération entre gouvernements et l'industrie pétrolière pour améliorer la préparation aux déversements d'hydrocarbures. La présentation met aussi en évidence l'historique du soutien au Bénin. Mme. Laigle précise également que l'objectif de l'atelier est d'élaborer une ébauche de réglementation nationale encadrant l'emploi des dispersants.

Session 2 : Utilisation des Dispersants au Bénin : Règles et Réglementations Applicables, *Guy Aguehounde, Direction des Affaires Portuaires, Maritimes et Fluvio-lagunaires et Jean Jacques Atchade, Octogone.*

La présentation expose le cadre conceptuel, scientifique et juridique encadrant l'usage des dispersants dans la lutte contre les pollutions par hydrocarbures au Bénin. Elle rappelle que, l'emploi des dispersants comporte des risques environnementaux nécessitant un encadrement strict. Le cadre légal actuel demeure incomplet et requiert une réglementation spécifique. La présentation conclut sur la nécessité d'adopter une politique nationale renforcée et opérationnelle pour garantir un usage conforme aux bonnes pratiques internationales.

Session 3 : Introduction aux Stratégies de lutte, *Romain Chancerel, GI WACAF*

La présentation décrit le comportement du pétrole en mer et l'importance d'une réponse rapide pour limiter l'impact sur les côtes, notamment grâce à une surveillance efficace de la nappe. Elle présente les principales stratégies de lutte, incluant la dispersion chimique et mécanique, le confinement, la récupération et la protection du littoral. Enfin, la présentation souligne la nécessité d'une planification préalable, d'une gouvernance claire et de ressources spécialisées pour garantir une réponse efficace aux déversements.

Session 4 : Principe de la dispersion chimique, *Stéphane Grenon, GI WACAF*

La présentation décrit le fonctionnement des dispersants et explique les avantages de cette technique, notamment la réduction des nappes en surface et des impacts sur les côtes et la faune, tout en soulignant ses limites liées au type d'hydrocarbures et au temps disponible d'intervention. Le devenir des hydrocarbures dispersés est détaillé, montrant une exposition aiguë mais de courte durée pour les organismes marins. La présentation insiste sur l'importance de la viscosité, du vieillissement du pétrole et des conditions environnementales, qui déterminent la « fenêtre d'opportunité » pour une dispersion efficace.

Session 5 : Effet de l'emploi des dispersants, *Romain Chancerel, GI WACAF*

La présentation montre que les dispersants modernes sont moins toxiques que le pétrole lui-même, mais qu'ils augmentent temporairement la biodisponibilité des hydrocarbures dans l'eau, ce qui peut entraîner une exposition accrue des organismes marins. Les impacts potentiels dépendent fortement du contexte : en haute mer, les concentrations diminuent rapidement par dilution, tandis qu'en zones côtières peu profondes, les effets peuvent être plus significatifs, notamment sur les organismes benthiques. L'analyse NEBA (Net Environmental Benefit Analysis) permet de comparer les bénéfices et impacts des différentes options de réponse pour sélectionner la stratégie présentant le meilleur bénéfice environnemental net selon le site et les conditions du déversement.

Session 6 : Mise en œuvre des opérations de dispersion, Stéphane Grenon, GI WACAF

La présentation explique les principales techniques d'application des dispersants ainsi que les conditions nécessaires à une application efficace, notamment la taille des gouttelettes, les conditions météo et le dosage. L'importance des aspects logistiques incluant le stockage, le transport, l'approvisionnement et la coordination des moyens spécialisés est discutée en détail. Enfin, la présentation insiste sur le suivi des opérations, la sécurité du personnel et la nécessité d'une planification préalable pour garantir une réponse rapide, efficace et conforme aux bonnes pratiques internationales.

Jour 2

Session 7 : Étude de cas – Utilisation des dispersants, Consultants, GI WACAF

Les participants à l'atelier ont été répartis en sous-groupes et ont analysé l'utilisation potentielle des dispersants à partir de trois scénarios d'incidents adaptés au contexte béninois. Chaque groupe a ensuite présenté son analyse en séance plénière. Cet exercice collaboratif a offert aux participants l'occasion de réfléchir de manière concrète aux critères décisionnels liés à l'emploi des dispersants ainsi qu'aux limites opérationnelles associées.

Session 8 : Éléments clés pour une politique national d'emploi des dispersants, Marine Laigle, GI WACAF.

La présentation précise les éléments essentiels d'un cadre réglementaire sur l'utilisation des dispersants. La réglementation devrait également établir des limites géographiques d'usage, identifier les zones sensibles, définir les produits approuvés ainsi que les procédures d'autorisation préalable ou exceptionnelle. Enfin, elle doit intégrer les capacités d'épandage, les exigences de préparation, les modalités opérationnelles, ainsi que les dispositions de santé-sécurité et de coordination pour garantir une mise en œuvre efficace et sécurisée.

2.3.2 Sessions de Travail

La suite de l'atelier a pris la forme de sessions de travail dirigées visant à élaborer une première ébauche du cadre national d'utilisation des dispersants au Bénin. Sous la facilitation des consultants du GI WACAF, les participants ont analysé et discuté de manière approfondie les aspects essentiels liés à cette thématique, notamment la gouvernance, les limites géographiques, l'approbation des produits, les autorisations d'emploi, les capacités d'épandage, la formation et les exercices, ainsi que les enjeux de santé, sécurité et les impacts sur la pêche. Ces échanges structurés ont permis de poser les bases d'un cadre cohérent et opérationnel, qui fera désormais l'objet de travaux complémentaires par le groupe technique béninois pour finalisation.

2.4 Cérémonie de clôture

Une courte cérémonie de clôture s'est tenue à la fin de l'atelier. La coordinatrice du projet GI WACAF y a remercié l'ensemble des participants et a rappelé les prochaines étapes nécessaires à la finalisation du document. Une attestation de participation a également été remise à chacun des participants.

3 Recommandations

À la suite de l'atelier, les participants ont identifié des recommandations à l'attention des acteurs clés de la lutte contre les marées noires au Bénin.

À l'endroit de la Direction des Affaires Portuaires, Maritimes et Fluvio-lagunaires (DAPMF):

- Modifier le titre du document en remplaçant la notion de politique par CADRE ;
- Poursuivre le processus d'actualisation du Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) ;
- Faire des plaidoyers pour doter les organes de gouvernance des moyens techniques aux fins d'assurer pleinement leur fonction ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation de l'application du cadre national d'utilisation des dispersants.

À l'endroit des structures pétrolières

- Intégrer les dispositions relatives à l'utilisation des dispersants dans leur plan d'opérations interne ;

À l'endroit de la Direction Générale de l'environnement et du Climat (DGEC):

- Définir la liste des dispersants en collaboration avec la DAPMF ;
- Veiller à l'actualisation de la liste des dispersants au besoin ;
- Assurer le suivi environnemental post usage des dispersants en collaboration avec l'Agence béninoise pour l'Environnement (ABE) afin d'évaluer leurs impacts à court, moyen et long terme

- Veiller à la prise des textes fixant les procédures d'autorisation et d'approbation des dispersants.

À l'endroit de la Préfecture Maritime :

- Veiller à l'organisation régulière des sessions de formations et des exercices de simulations sur l'utilisation des dispersants ;

Pour leur part, les consultants GI WACAF encouragent fortement les participants à finaliser le cadre national d'utilisation des dispersants et à finaliser le Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) le plus rapidement possible afin de le rendre opérationnel et d'en faciliter la mise en œuvre.

4 Conclusion

L'atelier a permis de renforcer la compréhension des enjeux liés à l'utilisation des dispersants en mer et de travailler collectivement à l'élaboration d'un premier cadre national adapté au contexte béninois. Les échanges, communications et travaux de groupe ont abouti à des recommandations concrètes pour améliorer la préparation et la réponse aux déversements d'hydrocarbures, ainsi qu'à des amendements importants pour finaliser le document cadre. Grâce à l'appui du projet GI WACAF et de la coopération belge ENABEL, le Bénin dispose désormais des bases nécessaires pour finaliser et adopter un dispositif réglementaire essentiel à l'actualisation du PNIU et à la protection durable de son environnement marin et côtier.

5 Annexes

5.1 Annexe 1 – Discours d'Ouverture

Allocution de bienvenue du Point focal OMI,

Monsieur Germain J. AHISSOU,

Directeur des Affaires Portuaires, Maritimes et Fluvio-lagunaires,

- Monsieur le Conseiller technique au Transport et à la Mobilité du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement durable ;
- Madame la Représentante de l'Organisation Maritime Internationale et Coordinatrice du Projet GI WACAF ;
- Monsieur le Coordonnateur du projet PASPort/PROPort ;
- Monsieur le Préfet Maritime ;
- Messieurs les membres du Cabinet du MCVT;
- Messieurs les consultants du Projet GI WACAF ;
- Mesdames et Messieurs les Experts, en vos rangs, grades et qualités respectifs ;
- Mesdames et Messieurs les participants ;
- Distingués invités ;
- Mesdames, Messieurs ;

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir de prendre la parole, avant les voix les plus autorisées, afin de vous souhaiter la bienvenue à cet atelier consacré à l'élaboration de la politique nationale d'utilisation des dispersants.

Je voudrais, d'entrée de jeu, exprimer la profonde reconnaissance du Gouvernement du Bénin au Projet GI WACAF de l'Organisation Maritime Internationale, pour avoir accepté d'accompagner et de soutenir notre pays dans ce processus stratégique de renforcement du dispositif national de lutte contre la pollution marine accidentelle par les hydrocarbures. Cet appui témoigne, une fois encore, de l'engagement constant du projet GI WACAF aux côtés des États côtiers de la sous-région pour une gouvernance maritime responsable et durable.

Je tiens également à adresser des remerciements appuyés à la coopération belge ENABEL pour son soutien financier constant et multiforme dans le secteur maritime et portuaire au Bénin, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités des cadres nationaux. Son accompagnement, aussi bien technique que financier, demeure un levier essentiel dans la mise en œuvre des réformes et des actions structurantes du secteur.

La tenue du présent atelier, organisé conjointement par le Projet GI WACAF et l'Administration maritime du Bénin, avec l'appui financier d'ENABEL, vise à consolider le dispositif national de préparation et de réponse aux pollutions marines accidentelles par les hydrocarbures. Il s'inscrit plus précisément dans la dynamique d'élaboration de la politique nationale d'utilisation des dispersants, outil indispensable à une réponse opérationnelle efficace en cas de déversement d'hydrocarbures en mer.

En effet, l'efficacité de la lutte contre les pollutions marines accidentelles par les hydrocarbures repose, entre autres, sur l'utilisation appropriée et encadrée des dispersants. Une telle utilisation doit impérativement être régie par une réglementation claire, définissant notamment les procédures d'autorisation, les mécanismes d'approbation, les conditions de stockage, ainsi que les modalités opérationnelles de mise en œuvre. Or, depuis l'adoption du Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) en 2006, aucune réglementation spécifique relative à l'utilisation des dispersants n'a été formalisée, rendant de facto hypothétiques les exercices et interventions nécessitant leur emploi.

C'est précisément pour combler ce vide réglementaire que se tient l'atelier de ce jour, dont les travaux permettront de jeter les bases d'une politique nationale cohérente et adaptée à notre contexte.

Dans un contexte marqué par le développement croissant du transport des produits pétroliers et par les activités d'exploration pétrolière dans les eaux maritimes béninoises, la protection du milieu marin constitue désormais une préoccupation majeure. Il est donc impératif que l'ensemble des acteurs impliqués dans la sauvegarde de l'environnement marin renforcent continuellement leurs capacités à prévenir et à gérer efficacement les pollutions marines par les hydrocarbures, qu'elles soient causées par les navires, les activités pétrolières ou les installations offshore.

Monsieur le Conseiller technique ;

Mesdames et Messieurs ;

Pour atteindre les objectifs assignés au présent atelier, il est essentiel que les cadres de toutes les structures concernées disposent d'un même niveau d'information et de compréhension des dispositions du Plan National d'Intervention d'Urgence, ainsi que des mécanismes de sa mise en œuvre. C'est dans cette optique que cet atelier réunit aussi bien les administrations publiques et privées concernées, que les sociétés pétrolières opérant au Bénin et les laboratoires spécialisés.

Permettez-moi de rappeler que le Bénin est partie à la Convention internationale de 1990 sur la Préparation, la Lutte et la Coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (OPRC 90), laquelle impose aux États membres l'élaboration, la mise en œuvre et l'actualisation régulière de leur Plan National d'Intervention d'Urgence. À cet égard, le PNIU du Bénin, adopté en 2006, est aujourd'hui devenu caduc au regard des profondes évolutions intervenues dans le secteur maritime. Toutefois, je me réjouis de rappeler que l'annexe relative à l'Atlas de vulnérabilité a pu être actualisée en 2023, grâce au précieux appui de ENABEL, à qui j'adresse, une fois encore, mes sincères remerciements.

Je voudrais également saluer le professionnalisme, le sérieux et l'engagement des experts nationaux qui ont pris part aux séances préparatoires de cet atelier. Leur implication a été déterminante dans la qualité des travaux attendus. Mes remerciements vont tout particulièrement aux cadres de la Direction des Affaires Portuaires, Maritimes et Fluvio-lagunaires (DAPMF), pour leur disponibilité exemplaire et les sacrifices consentis en vue d'assurer la bonne organisation et la réussite de cet atelier.

Mesdames et Messieurs les participants ;

Votre présence à cet atelier traduit votre engagement commun à doter notre pays d'un PNIU actualisé, opérationnel et efficace, intégrant l'ensemble des acteurs concernés pour sa mise

en œuvre. Vous êtes, à ce titre, tous pleinement concernés par les travaux qui nous réuniront au cours des quatre prochains jours.

Pour garantir le succès de cette rencontre, mon équipe et moi-même demeurons entièrement à votre disposition durant toute la durée des travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Allocution de bienvenue de Monsieur Nabil Abdoulaye,
Conseiller technique au Transport et à la Mobilité du Ministère du Cadre de Vie
et des Transports, en charge du Développement durable.**

-Madame la Représentante de l'Organisation Maritime Internationale et Coordinatrice du
Projet GI WACAF ;

-Monsieur le Coordonnateur du projet PASPort/PROPort ;

-Monsieur le Préfet Maritime ;

-Messieurs les membres du Cabinet du MCVT ;

-Messieurs les consultants du Projet GI WACAF ;

-Mesdames et Messieurs les Experts, en vos rangs, grades et qualités respectifs ;

-Mesdames et Messieurs les participants ;

-Distingués invités ;

-Mesdames, Messieurs ;

C'est avec un réel plaisir que je vous souhaite, ce jour lundi 26 janvier 2026, la chaleureuse bienvenue à la salle de conférence de l'Hôtel La CASA CIELO, qui abrite, pour les quatre prochains jours, les travaux de l'atelier consacré à l'élaboration de la Politique nationale d'utilisation des dispersants en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures en mer, en prélude à l'actualisation du Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) de la République du Bénin.

Cet atelier est l'aboutissement d'une coopération fructueuse et durable entre le Gouvernement béninois, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) à travers le Projet GI WACAF, et la Coopération bénino-belge, représentée par ENABEL, que je tiens à remercier très sincèrement pour son appui financier constant.

Avant toute chose, permettez-moi d'exprimer du Gouvernement et du peuple béninois, notre profonde gratitude à l'OMI, et plus particulièrement à l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF), ainsi qu'à ENABEL, pour l'assistance technique et institutionnelle soutenue qu'elles n'ont cessé d'apporter à notre pays en matière de renforcement des capacités nationales dans les domaines de la sécurité et sûreté maritimes, de la prévention et de la lutte contre la pollution du milieu marin.

Madame la Représentante de l'OMI,

Messieurs les experts du Projet GI WACAF,

Votre présence parmi nous aujourd'hui témoigne de votre engagement constant aux côtés du Bénin pour la protection de l'environnement marin et la promotion d'une gouvernance maritime responsable. Je vous remercie d'avoir accepté d'animer cet atelier, dont les objectifs s'inscrivent pleinement dans les priorités du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG). Je forme le vœu que votre séjour en terre béninoise soit à la fois agréable et fructueux.

Mesdames et Messieurs,

La République du Bénin, en tant qu'État côtier, dispose d'un espace maritime d'environ 46.000 km², dans lequel se développent d'importantes activités économiques, notamment le transport maritime, la pêche, ainsi que l'exploration et la production pétrolières et gazières.

Depuis plusieurs années, les eaux maritimes béninoises, situées dans le Golfe de Guinée, connaissent un trafic maritime intense, incluant des navires transportant des hydrocarbures. Les opérations de transbordement en mer, les risques d'abordage, d'échouement ou d'accidents de navigation exposent notre littoral à des risques réels de pollution marine accidentelle, avec des conséquences potentiellement graves sur l'environnement, les écosystèmes côtiers et les moyens de subsistance des populations riveraines.

À cette réalité s'ajoute aujourd'hui l'intensification récente des activités pétrolières dans nos eaux maritimes, notamment :

- le chargement d'hydrocarbures en mer par la société WAPCO-BÉNIN dans le cadre du Projet de pipeline Niger-Bénin ;

- la reprise des activités d'exploration et de production pétrolières par la société Akrake Petroleum sur le champ offshore de Sèmè.

Ces évolutions majeures rendent impérative et urgente la mise à jour diligente de notre Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU). Toutefois, cette révision ne saurait être pleinement effective sans l'adoption préalable d'un cadre réglementaire national clair, opérationnel et adapté encadrant l'utilisation des dispersants en cas de marée noire.

Mesdames et Messieurs,

Consciente des enjeux liés à la protection des mers et des océans, la communauté maritime internationale a mis en place un cadre juridique solide à travers plusieurs conventions internationales. Le Bénin, fidèle à ses engagements, a ratifié la plupart de ces instruments, notamment la Convention internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (OPRC 90).

Cette convention impose aux États parties non seulement l'élaboration d'un Plan National d'Intervention d'Urgence, mais également la mise en place d'un système national de préparation et de réponse rapide et efficace, incluant l'utilisation de techniques de lutte appropriées, telles que les dispersants, sous réserve d'une évaluation préalable de leurs impacts environnementaux et d'une autorisation de l'autorité compétente.

C'est dans ce cadre que le Bénin s'est doté, dès 2006, de son premier PNIU avec l'appui de l'OMI à travers le Projet GI WACAF. Depuis lors, plusieurs actions structurantes ont été menées, notamment :

- l'organisation d'un atelier d'opérationnalisation du PNIU en 2009 à Cotonou ;

- la conduite d'un exercice grandeur nature du 07 au 11 mai 2018, avec l'appui du projet GoGIN de l'Union européenne ;
- la tenue d'un atelier national du 09 au 11 juillet 2018 consacré à l'opérationnalisation du Plan ;
- l'organisation, du 22 au 25 octobre 2018, d'un atelier de consolidation du dispositif national de préparation et de lutte contre la pollution du milieu marin par les hydrocarbures, en collaboration avec le projet GI WACAF.

Ces activités ont permis de capitaliser de précieux retours d'expérience et de formuler des recommandations pertinentes. Toutefois, le processus d'actualisation du PNIU est demeuré suspendu à la mise à jour de deux annexes essentielles : l'Atlas de vulnérabilité et la politique nationale d'utilisation des dispersants.

Je me réjouis de rappeler que l'Atlas de vulnérabilité a été actualisé en 2023, grâce à l'appui déterminant de ENABEL, à qui nous renouvelons nos sincères remerciements.

Mesdames et Messieurs,

L'élaboration de la politique nationale d'utilisation des dispersants, objet du présent atelier, constitue donc la pièce manquante indispensable à la finalisation et à l'opérationnalisation effective du PNIU du Bénin.

Cet atelier, initié conjointement par l'OMI à travers le Projet GI WACAF et l'Administration maritime béninoise, offre à notre pays l'opportunité de compléter son dispositif national de prévention et de lutte contre la pollution marine, en se dotant d'une réglementation conforme aux bonnes pratiques internationales et adaptée à nos réalités environnementales.

Durant les quatre jours de travaux, vous serez appelés à :

- échanger de manière concertée et inclusive sur le projet de réglementation nationale ;
- renforcer vos capacités sur les aspects techniques, environnementaux, opérationnels et réglementaires liés à l'utilisation des dispersants ;
- partager les expériences, analyser les risques et identifier les meilleures pratiques ;
- élaborer une ébauche de politique nationale d'utilisation des dispersants, qui servira de base à sa validation et à son adoption.

Je vous exhorte donc à faire preuve d'assiduité, d'engagement et de participation active, afin que les conclusions de cet atelier soient à la hauteur des attentes et des enjeux pour notre pays.

C'est sur cette note d'exhortation que je déclare ouverts, ce jour lundi 26 janvier 2026, les travaux de l'atelier d'élaboration de la Politique nationale d'utilisation des dispersants en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures en mer en République du Bénin.

Plein succès à vos travaux.

Je vous remercie.

Allocution de bienvenue du Contre-Amiral, Fernand Maxime Ahoyo, Préfet Maritime,

- M. le Conseiller Technique à la Mobilité Territoriale, représentant le MCVT chargé du DD,
- Mme la Coordinatrice du projet GI-WACAF, représentant l'OMI,
- M. le Coordonnateur du projet PASport 2/PROport,
- M. le DAPMF,
- Mr les représentants des ministères sectoriels,
- M. les Experts,
- Distingués invités,
- Mmes, Ms

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole à l'occasion de l'ouverture de cet atelier national consacré à l'élaboration de la Politique d'utilisation des dispersants dans le cadre du Plan National d'Intervention d'Urgence.

La mer est pour notre pays une source de vie, de prospérité et d'échanges. Mais elle est aussi exposée à des risques majeurs, notamment ceux liés aux pollutions accidentelles par les hydrocarbures. Face à ces menaces, notre responsabilité collective est d'anticiper, de préparer et de coordonner nos actions afin de protéger durablement notre environnement marin et côtier.

L'atelier qui nous réunit aujourd'hui s'inscrit dans cette dynamique. Il traduit la volonté du Gouvernement, avec l'appui de partenaires tels que l'Organisation Maritime Internationale, l'association mondiale de l'industrie pétrolière et gazière pour l'amélioration des performances environnementales et sociales (IPIECA) et l'Agence Belge de Développement (ENABEL), de doter notre pays d'un cadre clair, opérationnel et efficace pour l'utilisation des dispersants.

En tant que Préfecture maritime, nous savons combien la rapidité et la cohérence des interventions sont déterminantes dans la gestion des crises en mer. La politique que nous allons élaborer ensemble devra donc garantir :

- une organisation nationale harmonisée,
- une mobilisation coordonnée des acteurs,
- et une réponse respectueuse des équilibres environnementaux et sociaux.

Je voudrais saluer la mobilisation des experts nationaux et internationaux, ainsi que l'engagement des institutions partenaires. Votre expertise et votre collaboration sont essentielles pour que ce document stratégique soit à la fois réaliste, opérationnel et porteur d'avenir.

Permettez-moi enfin d'exprimer le vœu que les travaux de cet atelier renforcent la synergie entre tous les acteurs impliqués, et qu'ils contribuent à bâtir une capacité nationale robuste face aux pollutions marines accidentelles.

Je vous souhaite des échanges fructueux et des résultats à la hauteur des enjeux.

Je vous remercie.

5.2 Annexe 2 – Programme

Lundi 26 Janvier	
08 :30 – 09 :15	Arrivée et enregistrement des participants
09 :15 – 10 :00	Cérémonie d'ouverture Mot de bienvenue - Marine Laigle, coordinatrice de projet GI WACAF Allocution d'ouverture – XXX
10 :00 – 10 :45	Pause et photo de groupe
10 :45 – 11 :10	Introduction et Objectifs Projet GI WACAF et objectifs de l'atelier- Marine Laigle, GI WACAF Tour de table
11 :10 – 11 :30	Déclaration générale, portée et dispositions Présentation générale sur l'utilisation des dispersants au Bénin – Règles et réglementations applicables (Bénin)
11:30 – 12:15	Session technique : Introduction Les stratégies de lutte en milieu marin lors d'un déversement d'hydrocarbures - vidéo ITOPF "At sea response" ? - Romain Chancerel
12 :15– 13 :00	Session technique : Principe de la dispersion chimique Principe de la dispersion chimique & Produit dispersant / Devenir des hydrocarbures dispersés dans l'eau de mer / Dispersibilité des hydrocarbures, limites. Fenêtre d'opportunité - Stéphane Grenon
13 :00 – 14 :00	Déjeuner
14:00 – 14:45	Session technique : Effet de l'emploi des dispersants et implications Toxicité et biodisponibilité des hydrocarbures dispersés / Analyse des avantages environnementaux nets (NEBA) / Limites géographiques pour l'emploi des dispersant / Tests et approbation des produits dispersants - Romain Chancerel
14 :45 – 15 :30	Session technique : Mise en œuvre des opérations de dispersion Équipement d'épandage et opérations maritimes, aériennes / Suivi et évaluation de l'efficacité / Capacités d'épandages et assistance extérieure - Stéphane Grenon
15 :30 – 16 :00	Pause-café
16 :00 – 16 :30	Session technique : Cas d'études - Romain Chancerel/Stéphane Grenon
16 :30 – 17 :00	Aspects techniques & réglementaires de l'emploi des dispersants : Questions & Réponses

17 :00	Fin jour 1
--------	------------

Mardi 27 Janvier	
09:00	Arrivée et enregistrement des participants
09:15 – 09:45	Session technique : Éléments clés pour une politique nationale d'emploi des dispersants - <i>Marine Laigle, GI WACAF</i>
09:45 – 10:15	Exemples de politiques nationales d'autres pays (Norvège, Sénégal, autres pays) - <i>Stéphane Grenon</i>
10:15 – 10:45	Pause-café
10:45 – 11:15	Présentation du document Guide GI WACAF - <i>Romain Chancerel</i>
11:15 – 12:00	Session de travail : Gouvernance <i>Répartition des rôles et des responsabilités : entité chargée de la gestion de la politique, de l'approbation des produits dispersants, organe consultatif spécialisé et responsabilités des opérateurs et autres régulateurs</i> <i>Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
12:00 – 13:00	Session de travail : Limites géographiques <i>Limites géographiques prédéfinies où l'utilisation de dispersants est autorisée/autorisée dans des circonstances exceptionnelles et interdite. En fonction de la profondeur, des ressources sensibles et d'autres critères</i> <i>Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
13:00 – 14:00	Déjeuner
14:00 – 14:45	Session de travail : Approbation des produits dispersants <i>Établir une liste des produits dispersants dont l'utilisation est autorisée dans le pays - Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
14:45 – 15:30	Session de travail : Autorisation d'utilisation de dispersants <i>Explorer la possibilité et les conditions d'utilisation préalable approuvée de dispersants dans des zones prédéfinies</i> <i>Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
15:30 – 16:00	Pause-café
16:00 – 16:45	Session de travail : Autorisation d'utilisation de dispersants (suite) <i>Explorer la possibilité et les conditions d'utilisation préalable approuvée de dispersants dans des zones prédéfinies</i>

		<i>Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
16:45 17:00	–	Recap et Q&A sur les sessions du jour
17:00		<i>Fin jour 2</i>

Mercredi 28 Janvier		
09:00		Arrivée et enregistrement des participants
09:15 09:30	–	Recap et Q&A sur les sessions de la veille
09:30 10:30	–	Session de travail : capacités d'épandage <i>Exigences relatives au stockage des produits dispersants et aux opérations de pulvérisation / Processus de mobilisation de capacités de pulvérisation supplémentaires (port, opérateurs, autorités) / Liste de contrôle des ressources nécessaires pour maintenir des capacités de pulvérisation de dispersants appropriées</i> <i>Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
10:30 – 1 :00		Pause-café
11:00 12:00	–	Session de travail : préparation <i>Exigences relatives aux essais réguliers des capacités et à la formation des opérateurs</i> <i>Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
12:00 13:00	–	Session de travail : opérations d'épandage <i>Processus décisionnel entre les autorités et les opérateurs / Mécanismes opérationnels pour planifier, mener et surveiller les activités / Définir l'obligation de notifier et de rendre compte aux autorités</i> <i>Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
13:00 – 14:00		Déjeuner
14:00 15:00	–	Session de travail : aspects Santé & Sécurité <i>Considérations relatives à la santé et à la sécurité du personnel et du public -Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
15:00 15:30	–	Session de travail : Considérations relatives à la pêche <i>Comment l'utilisation de dispersants affectera la pêche et les critères pour imposer des restrictions</i> <i>Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
15:30 – 16:00		Pause-café

16:00 17:00	–	Consolidation de la première ébauche de réglementation nationale pour l'emploi des dispersants - <i>Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
17:00		<i>Fin jour 3</i>

Jeudi 29 Janvier		
09:00		Arrivée et enregistrement des participants
09:15 10:30	–	Consolidation de la première ébauche de réglementation nationale pour l'emploi des dispersants - <i>Discussion facilitée entre les parties prenantes</i>
10:30 – 11:00		<i>Pause-café</i>
11:00 – 12:00		Étapes à venir
11 :30 12 :00	–	<i>Restitution / Conclusion</i>
12:00 12:30	–	Cérémonie de clôture
13:00		<i>Déjeuner – Fin de l'atelier</i>

5.3 Annexe 3 – Liste des participants

Nom	Organisation	Intitulé du poste / Fonction au sein de l'organisation	Genre	Pays	Adresse Email
N'GBEDJAGNI Mètamè Bienvenu	DGEC/MCVT	Collaborateur DGPN	H	Bénin	gnonna_fnmb@yahoo.com
MIDINOUEWA H. Emmanuel Calèbe	Institut de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin	Chercheur	H	Bénin	calebemidi@gmail.com
GANGBAZO Kasseau Herman Hector	Direction de la Production Halieutique	Chef Service de l'Aménagement et de la Gestion des Pêcheries	H	Bénin	kasseau@yahoo.fr
TOVIKINDE B.H. Tobias	Marine nationale	Chef Brueau à la division des opérations	H	Bénin	herbitos05@yahoo.fr
Nabil ABDOULAYE	Ministère du cadre de vie et des transports	Conseiller technique au transport	H	Bénin	nabdoulaye@gouv.bj
DOSSOU Euphrasie	Direction Générale des Hydrocarbures et autres Ressources Énergétiques	Environnementaliste	F	Bénin	euphrasy.dossou@gmail.com
TOBOSSOU TOUHOUNDE PAUL WENCESLAS	ANCAEM/Préfecture maritime Bénin	Responsable des enquêtes /Service juridique et point focal auprès de l'AJE	H	Bénin	ptobossou@dgpr.bj
Yu ZHOU	WAPCO	chef de section	H	Bénin	zhouyu@wapconb.com
Armand AGUIDI AMOUSSOU	Enabel	Project officer environnement et économie bleue	H	Bénin	armand.aguidi@enabel.be
ATCHADE Jacques Jean	OCTOGONE	Consultant	H	Bénin	jjatchade@yahoo.fr
Damien HOUSSIN	Port Autonome de Cotonou	COO	H	Bénin	dhoussin@pac.bj
BACHABI TAMIMOU AKAMBI	WAPCO	MARINE OPERATION ASSISTANT	H	Bénin	Bachabitamimou@waopco.com
FOLLY Adade	QUETROS laboratoire	Directeur	H	Bénin	adade.folly@quetros.com
Elie Yvon KAKPO	DPAF- MCVT	Cadre au sein du service Suivi évaluation	H	Bénin	ykakpo@gouv.bj

WANVOEKE ARSENE	Société National des Hydrocarbures du Bénin	DIRECTEUR DE L'INGENIERIE ET DE LA PRODUCTION	H	Bénin	arsene.wanvoeke@snhbenin.com
BENI Christophe	DAPMF	Chef Divion Exploitation Maritime, Portuaire et Fluvio-lagunaire	H	Bénin	christophebeni82@gmail.com
Guy AGUEHOUNDE	DAPMF	Chef du service de la Réglementation, de documentation et de la coopération	H	Bénin	gaguehounde@gouv.bj
Gbedjinon Armel Rock	Wapco benin	HEAD SECTION QHSE/Environnement	H	Bénin	Gbedjinonrock@wapco.com
Germain Ahissou	DAPMF	Directeur	H	Bénin	ahissfils2000@yahoo.fr
ABIKANLOU Yezid Babatoundé Adissa	Direction des Affaires Portuaires Maritimes et Fluvio-lagunaire	Chef Division de la Sécurité des Navires et de la Navigation Maritime	H	Bénin	adibab2@yahoo.fr